Le revenu de base inconditionnel (RBI) pour tous, sur lequel les Suisses voteront le 5 juin prochain, est la réponse logique à une évolution qui découple toujours plus l’économie, et donc la protection sociale, de l’emploi, plaide Ralph Kundig. Il est le président de BIEN-Suisse, l’association qui milite pour l’introduction d’un RBI en Suisse

Big data, machine apprenante, digitalisation, open source, autant d’évolutions qui menacent le travail même très qualifié. Le chômage augmente, la facture sociale explose alors qu’il y a de moins en moins de travailleurs pour la payer et que la croissance économique est en berne. L’évolution en cours sonne le glas d’une économie et d’une protection sociale fondées sur l’emploi.

**Lire aussi:** [«Une taxe sur les transactions financières pourrait remplacer tous les impôts actuels»](http://www.letemps.ch/economie/2015/06/26/une-taxe-transactions-financieres-pourrait-remplacer-impots-actuels)

Aujourd’hui déjà, le salaire n’est plus corrélé à l’utilité réelle du travail. Seuls 40% de la population touche un revenu de son travail. Le reste exerce l’activité aussi nécessaire à la production de richesse, mais non payée, comme s’occuper des proches, se former, travailler bénévolement, développer la culture ou l’art. Au XXIe siècle, il est obsolète de considérer le travail payé comme seule source de revenu, d’intégration sociale et de valeur humaine.

**Réponse logique**

Le revenu de base inconditionnel (RBI) est la réponse logique à ce découplage partiel entre revenu et activité qui se généralise dans les sociétés développées. En Finlande et au Québec, un RBI va être introduit, en Hollande expérimenté. Aux Etats-Unis, Y-Incubator lance une étude et en France, le Conseil National du Numérique a remis au gouvernement un rapport qui stipule que le RBI pourrait jouer un rôle crucial face à l’automatisation du travail.

**Lire aussi:**[Des clics et des «likes» pour financer le revenu de base](http://www.letemps.ch/societe/2016/01/27/clics-likes-financer-revenu-base)

Le RBI est une rente mensuelle, suffisante pour une vie digne, accordée à chacun sur une base individuelle, sans contrepartie ni condition et cumulable avec tout autre revenu. Il apporte de nouvelles libertés et responsabilités individuelles. Il reconnaît à chaque membre de la société le droit à une existence digne, peu importe son revenu. Il simplifie radicalement l’Etat social tout en éradiquant la pauvreté sans stigmatisation, mise sous tutelle forcée et contrôle social. Le RBI renforce le pouvoir de négociation des salariés et élimine le travail sous-payé. Il soutient l’entrepreneuriat, la formation, la famille et améliore la productivité, les travailleurs s’engageant sur base volontaire. De leur côté, les entrepreneurs seront déchargés de la responsabilité de faire vivre les gens.

**Pas de charge pour l’économie**

Le montant du RBI n’est volontairement pas fixé dans l’initiative pour qu’il puisse être ajusté en fonction du coût de la vie ou augmenté. Le texte de loi spécifie cependant qu’il «doit permettre à l’ensemble de la population de mener une existence digne et de participer à la vie publique.» La proposition des initiants d’un RBI de Fr. 2’500.- qui ne remplace les prestations sociales que jusqu’à hauteur de son montant a déjà été prise en compte par le gouvernement fédéral.

Le RBI n’est pas une charge pour l’économie parce que la nouveauté n’est pas le revenu, mais son inconditionnalité. Comme l’a écrit l’économiste Sergio Rossi, «il s’agit pour l’essentiel d’une redistribution plus simple du revenu national». Il ne s’agit donc pas de trouver quelque 200 milliards comme il a été faussement affirmé, mais de décider de la meilleure méthode de transfert de la part équivalente de richesse produite.

**Lire aussi:** [«Revenu de base inconditionnel, le débat commence»](http://www.letemps.ch/opinions/2015/09/23/un-revenu-base-debat-commence)

L’initiative ne présente aucun risque de démantèlement social. Au contraire, la pression populaire politique pour un montant de RBI suffisant sera beaucoup plus puissante que celle que peuvent exercer des petits groupes isolés de bénéficiaires de prestations. En matière d’immigration, l’attractivité de la Suisse est déjà au top. Le RBI n’y changera rien. L’immigration sera contrôlée comme maintenant selon les titres de séjour. Et selon un sondage, seuls 2% gens arrêteraient de travailler avec un RBI.

Voter oui au RBI permettra à notre pays de saisir la 4e révolution industrielle en tant que véritable opportunité. L’automatisation pourra être accueillie pour ce qu’elle est en réalité: l’accomplissement d’un vieux rêve de l’humanité.